

## DU SOUS-DÉVELOPPEMENT DU GABON AU RENOUVELLEMENT THÉORIQUE ANTHROPOLOGIQUE DU DÉVELOPPEMENT

**Bernardin MINKO MVE**

Laboratoire Universitaire de la Tradition Orale et des Dynamiques  
Contemporaines (LUTO-DC), Gabon  
[bernardinm@yahoo.fr](mailto:bernardinm@yahoo.fr)

**Résumé :** Cet article se propose de déconstruire les explications classiques du sous-développement. De l'analyse libérale à celle d'inspiration keynésienne en passant par les analyses marxiste et tiers-mondiste, le sous-développement est expliqué désormais par deux matrices : l'illégitimité du pouvoir et la corruption. Au Gabon depuis un certain nombre d'années, le pouvoir brille souvent par son illégitimité et les actions de développement sont entachées par la corruption. Face à cette situation, l'article défend la thèse de nouveaux paradigmes explicatifs du sous-développement et surtout conceptualise les cadres logiques de l'entendement en s'appuyant sur un renouvellement théorique anthropologique du développement.

**Mots-clés :** Gabon, sous-développement, corruption, anthropologie, intégration

**FROM GABON'S UNDERDEVELOPMENT TO THE  
ANTHROPOLOGICAL THEORETICAL RENEWAL OF  
DEVELOPMENT**

**Abstract :** This article proposes to deconstruct the classical explanations of underdevelopment. From liberal analysis to that of Keynesian inspiration through Marxist and Third-Worldist analyses, underdevelopment is now explained by two matrices: the illegitimacy of power and corruption. In Gabon for a number of years, power often shines through its illegitimacy and development actions are tainted by corruption. Faced with this situation, the article defends the thesis of new explanatory paradigms of underdevelopment and especially conceptualizes the logical frameworks of understanding based on a theoretical anthropological renewal of development.

**Keywords:** Gabon, sub-development, corruption, anthropology, integration

### Introduction

Lorsque nous parlons de sous-développement, nous pensons à quelques statistiques, parfois aux aspects dominants, mais surtout à la réalité sociale économique voire politique et culturelle. La question anthropologique du sous-développement n'est pas suffisamment développée par les travaux de recherche au Gabon car elle est souvent considérée comme une question sensible et elle porte atteinte aux résultats calamiteux et décevants de la gouvernance gabonaise actuelle qui pilote le pays depuis cinq décennies. Loin

d'être une question nouvelle, nous pensons qu'elle doit être sans cesse renouvelée. De 1960 à nos jours, le sous-développement du Gabon nous interpelle davantage. Nous l'avons souvent montré dans nos travaux, nos conférences et nos échanges avec la communauté scientifique en alertant les autorités du pays sur la dangerosité de ses formes et ses conséquences multiples sur l'économie gabonaise. Le fait même que le sous-développement inquiète les groupes ethnolinguistiques gabonais au quotidien signifie que le phénomène est lié à l'évolution désespérante de la société gabonaise. Désormais, tout se présente comme si le sous-développement du Gabon serait devenu impensable, intouchable et à mettre en œuvre dans une réflexion scientifique. Comme il persiste, nous le considérons comme un enjeu majeur dans nos réflexions anthropologique et sociologique. Comme il persiste toujours, nous pensons qu'il est utile de revenir sur ce qui le fonde et le maintient au Gabon afin d'ouvrir des pistes de solutions pour les capacités humaines locales. L'économie depuis Ondo Ossa Albert (A. Ondo Ossa, 1984) et Zomo Yebe Gabriel (G. Zomo Yebe, 1993), la sociologie avec Alihanga Martin (M. Alihanga, 1976) et Nze-Nguema Fidèle Pierre (F. P. Nze-Nguema, 2004) et la géographie avec Ropivia Marc Louis (M. L. Ropivia, 1995) ont examiné la question du sous-développement du Gabon. Nous nous accordons à leur suite à établir un lien fort entre sous-développement et déficits de légitimité et de légalité. Il nous semble même pertinent de penser l'illégitimité et l'illégalité comme matrices fondamentales du sous-développement. Certains projets de développement ne rencontrent pas l'adhésion des populations locales. C'est illégitime. Certaines unités de production exercent leurs activités dans l'informel. C'est illégal. Les pratiques informelles ou souterraines sont loin de renforcer une économie de développement. Elles sont au centre des débats sur les causes du « sous-développement », et produisent même de nouveaux concepts comme ceux de « marginalité » et d'« économie informelle ». En effet, comme le rappela plus tard Hart : « la forme, c'est la règle, une idée de ce qui doit être universel dans la vie sociale ; et aujourd'hui, les formes dominantes des pratiques informelles ont été celles de la bureaucratie, plus particulièrement celles de la bureaucratie nationale » (Hart, 2006).

L'insatiable appétit des acteurs chargés de la lutte contre le sous-développement pour les études portant sur ces « petits métiers » fait de nombreux spécialistes s'engouffrer dans cette niche. En anthropologie (B. Minko Mvé, 2012), on peut en venir à mettre en valeur le rôle des réseaux sociaux (fondés sur la parenté, l'amitié ou la dépendance personnelle) qui se substitueraient aux contraintes contractuelles. Cessant de fonctionner en tant que concept, la notion d'« informel » en vint à être considérée comme « un terme d'administration, d'expert pour qualifier par défaut les pratiques indigènes, difficilement mesurables par les autorités publiques et les administrations » (Dufy, 2007). Bien plus, les pratiques informelles font appel aux notions d'« économie solidaire » et d'« économie populaire », qui ont en commun de définir ces pratiques autrement que par l'absence de forme juridique ou administrative. La première renvoie à des activités économiques qui, tout en étant le fruit de l'initiative privée, privilégient l'intérêt collectif et

l'utilité sociale sur la recherche du profit, à l'image des systèmes d'échange locaux. L'anthropologie du don, qui depuis longtemps déjà s'efforçait d'attirer l'attention sur l'existence d'activités économiques obéissant à des logiques altruistes, joua un rôle majeur dans la réflexion sur cette notion. Ainsi, de nombreuses pratiques informelles - on pense aux tontines africaines - en vinrent à être investies d'une portée politique nouvelle, celle de transformer le rapport des individus à l'économie, en vue d'une plus grande justice sociale et d'une participation élargie aux décisions économiques.

Dès le début des années 1960, l'anthropologue américain Clifford Geertz a voulu attirer l'attention des économistes sur l'importance du « bazar » dans les sociétés sous-développées. Système excessivement individualiste et compétitif, aux antipodes du capitalisme monopoliste d'État, le bazar était souvent le centre de la vie économique locale ; il servait de support à une « éthique marchande » fondée sur la personne et non sur la chose. Avec la mondialisation (B. Minko Mvé, 2007) et l'affaiblissement des États-nations, consécutif à la chute du communisme et la généralisation des politiques néolibérales, cette « économie de bazar », loin de disparaître, ne cessa de s'épanouir, comme l'a montré Michel Péraldi (M. Péraldi, 2001) dans son enquête sur le « commerce à la valise » en Méditerranée. L'ethnographie souligne ici l'hétérogénéité normative du capitalisme contemporain : ces commerçants à la valise sont avant tout des « aventuriers du nouveau capitalisme marchand », des contrebandiers professionnels animés par le goût immodéré du risque et le désir brûlant de consommer. Cette hétérogénéité est plus évidente encore dans le cas des économies criminelles, comme l'ont montré les nombreuses enquêtes ethnographiques sur le trafic de drogue, en particulier celle de Philippe Bourgois (P. Bourgois, 2001) sur la vente de crack à New York. Une approche anthropologique du sous-développement consiste donc à observer directement sur le terrain la façon dont les choses se passent. On se préoccupera, de façon générale, assez peu de mesurer les pratiques, mais des relations sociales qui les structurent. C'est ce qui va nous conduire à porter un regard critique sur les catégories utilisées pour décrire les pratiques. Deux approches suscitent notre réflexion. La première est celle d'Alfred Sauvy (A. Sauvy, 1954) qui a justifié le sous-développement comme conséquence de l'accroissement démographique. Le présent texte ne s'accorde pas avec cette thèse pour le Gabon. Avec moins de deux millions d'habitants, le Gabon n'est pas sous-développé parce qu'il est fortement peuplé, tout au contraire. La deuxième approche est celle du groupe de la Banque africaine de développement mentionnée dans son document stratégique 2011-2015 et qui stipule que le sous-développement du Gabon est dû à son faible taux de croissance (3 % en moyenne), son économie peu diversifiée et aux sous-emplois. Notre posture invalide cette approche car le Gabon a connu de forts taux de croissance. Entre 2009 et 2014, le taux de croissance moyen a été de 5,9% au Gabon. Cette croissance devait être plus inclusive, afin qu'elle crée de l'emploi et qu'elle profite au plus grand nombre, en réalité ça n'a pas été le cas. La diversification de l'économie gabonaise est en marche avec les agro-industries,

le projet graine et l'hévéaculture, malheureusement le pays est toujours sous-développé.

À la suite des critiques des deux approches, il nous semble plus qu'urgent de relever, à partir du regard anthropologique, ce qui fonde le sous-développement au Gabon. Face à la persistance du sous-développement, on se pose la question principale de savoir pourquoi le Gabon peine à se développer ? A cette question, nous proposons deux hypothèses. La première est que le sous-développement persiste au Gabon parce que le pouvoir politique est illégitime et s'appuie sur la corruption pour fonctionner. Et comme deuxième hypothèse, nous pensons que les acteurs du développement ignorent les facteurs anthropologiques. En deux parties, nous ciblons quelques facteurs en termes de nouveaux paradigmes explicatifs du sous-développement (première partie) et nous montrons, c'est original, qu'il est indispensable (deuxième partie) de revisiter le cadre théorique anthropologique du développement. Avant de développer ces deux parties, précisons notre démarche méthodologique.

## 1. Méthodologie

Pour évaluer les difficultés de développement du Gabon, une méthodologie de recueil d'analyse ethnographique des données a été appliquée. Il s'est agi d'explorer en profondeur les projets de développement qui ont lamentablement échoué depuis la dernière décennie et qui ont laissé les populations cibles dans le désespoir. En tentant d'évaluer l'impact des projets de développement en termes d'adéquation développement et satisfaction des besoins fondamentaux de la population, nous avons choisi de retenir l'entretien semi-directif. Notre étude s'est déroulée en deux phases : une phase exploratoire des documents (ouvrages, articles scientifiques et parfois de vulgarisation, les rapports d'évaluation des projets) et une phase d'enquête auprès des populations impactées par les projets de développement. La phase première avait pour but de comprendre les différentes étapes qui articulent la mise en place des projets de développement au Gabon. Au vu de cette phase, deux terrains d'investigation ont été préalablement définis : les lieux des projets et surtout les acteurs des projets. À partir d'une vingtaine d'entretiens individuels de type semi-directif (A. Blanchet, 1995), c'est la deuxième phase, notre enquête s'est déroulée de Avril à Septembre 2020. L'enquête nous a permis de comprendre pourquoi le sous-développement perdure au Gabon. Les projets de développement évalués ont conduit vers l'élaboration d'une grille de lecture parfois surprenante mais bien convaincante des hypothèses de travail proposées préalablement à l'étude. C'est dans cet esprit que les thèmes abordés lors des entretiens portaient sur la légitimité, la légalité, la corruption, les savoirs-faire endogènes, les valeurs traditionnelles, l'espace et le temps. Nous avons cherché également durant l'enquête (A.-M. Arborio et P. Fournier, 2015) les possibilités d'appropriation ou non, dans la participation en amont et peu aval, des processus de mise en œuvre des projets de développement. Enfin, il était question aussi d'étudier l'impact des actions et des activités des unités de production sur les populations. Trois résultats sanctionnent la recherche : le changement de paradigmes dans l'explication du sous-développement au

Gabon ; le renouvellement théorique du développement et surtout les nouvelles exigences qui s'imposent au Gabon aujourd'hui.

## 2. Déconstruction des explications classiques du sous-développement

### 2.1 Les explications classiques du sous-développement

Deux explications orthodoxes expliquent le sous-développement (S. Brunel, 2015) : l'analyse libérale traditionnelle et l'analyse d'inspiration keynésienne. Pour l'analyse libérale traditionnelle avec l'Américain Walt Whitman Rostow, le sous-développement n'est qu'un retard de développement, toutes les sociétés étant censées passer par les mêmes « étapes de la croissance économique ». Celles-ci forment un processus linéaire de développement, composé de cinq phases qu'on retrouve dans toutes les économies développées et, selon Rostow (1997), dans les pays en développement : la société traditionnelle, les conditions préalables au décollage, le décollage (ou take-off), la marche vers la maturité et la société de consommation de masse. Le blocage du processus de développement peut être attribué à des causes « techniques », des choix erronés effectués par les gouvernements des pays sous-développés : spécialisation internationale incorrecte, croissance du secteur public avec des dépenses budgétaires élevées etc. Dans cette optique, partagée par de nombreuses institutions internationales, dont le FMI, dès que les pays en développement auront réglé ces difficultés, ils devraient connaître un développement plus rapide, comparable à celui des pays émergents.

Quant à l'analyse keynésienne du sous-développement, elle ne remet pas en cause l'intérêt de la participation au commerce international, mais attribue le sous-développement aux spécificités des pays en développement, à savoir une forte croissance démographique et un système productif marqué par le dualisme. L'excédent naturel important entraîne une forte croissance de la population active, donc de l'offre de travail. Comme la demande de travail n'augmente pas aussi vite, il en découle un chômage endémique, pesant sur les revenus salariaux. Le faible niveau de salaires empêche l'apparition d'une demande solvable, donc la création d'un marché susceptible d'offrir des débouchés à des entreprises locales. Toute possibilité de financement de l'investissement par l'épargne est également interdite par la faiblesse des revenus. Les pays en développement se trouvent ainsi plongés dans « le cercle vicieux de la pauvreté »<sup>1</sup>. Le dualisme existe par la présence d'entreprises étrangères ou de firmes nationales produisant pour l'exportation. Mais ces unités de production modernes importent souvent leurs consommations intermédiaires et leurs biens d'équipement, et ne provoquent pas d'effets

<sup>1</sup> Ragnar Nurkse est le promoteur de l'analyse en termes de cercles vicieux de la pauvreté. Pour lui, la pauvreté se traduit par un faible revenu, ce qui ne permet pas d'épargner ou d'épargner peu. L'accumulation du capital qui en résulte est donc faible, ce qui ne permet pas d'accroître la productivité et donc les revenus. Nurkse préconise, pour sortir du cercle vicieux, un apport de capitaux étrangers. Nous critiquons le caractère tautologique de la théorie des cercles vicieux à trois niveaux : on ne peut pas expliquer la pauvreté par la pauvreté ; de plus la faible épargne dans les pays pauvres n'est pas observée dans la réalité ; et enfin, l'approche de Nurkse ne permet pas d'expliquer pourquoi les pays industrialisés ont pu rompre le cercle du sous-développement.

d'entraînement sur le reste de l'économie. Il y a donc présence simultanée d'un secteur moderne et d'un secteur traditionnel, sans lien entre eux : des pans entiers de l'économie restent figés dans des techniques archaïques et sous-productives, entretenant la pauvreté des actifs majoritaires qui en dépendent.

Aux explications orthodoxes du sous-développement, s'ajoutent également deux analyses hétérodoxes du sous-développement. : l'analyse marxiste, d'une part et d'autre part, l'analyse tiers-mondiste. L'analyse marxiste repose sur l'idée que le sous-développement est le fruit du développement des pays développés. C'est le commerce international qui participe à l'exploitation des pays en développement par les pays développés. En effet, les premiers exportent surtout des produits à faible valeur ajoutée et importent des produits à forte valeur ajoutée en provenance des seconds. Ils sont donc condamnés à s'appauvrir en participant au commerce international, car celui-ci entraîne la captation d'un surplus par les pays développés. De plus, la participation au commerce international favorise la dépendance (technique, humaine, financière) des pays en développement vis-à-vis du monde développé. Dans cette perspective défendue par l'Égyptien Samir Amin, les pays développés du « centre » exercent des effets de domination sur les pays en développement, pays « périphériques », en les contraignant à fabriquer et à acheter de façon favorable pour les économies développées. L'analyse tiers-mondiste, parfois qualifiée de « structuraliste » attribue le sous-développement aux structures mêmes des pays en développement. Plusieurs facteurs entretiendraient ainsi le sous-développement (A. Moreau, 2018). Le premier est la désarticulation de l'économie : un secteur moderne dominé par les Firmes Multinationales cohabite avec le secteur traditionnel, sans effet d'entraînement entre les deux. D'où le maintien d'inégalités dans les niveaux de productivité, de revenus, donc des conditions de vie. Par ailleurs, la classe dirigeante des pays-sous développés peut avoir intérêt à orienter la croissance dans un sens qui lui est favorable, le plus souvent en augmentant la dépendance vis-à-vis des pays développés dont la gratitude peut s'exprimer de nombreuses manières (soutien armé au régime, aides sélectives aux partisans du régime, association à des joint-ventures...). La dépendance est alors généralisée, bloquant toute progression dans le système productif autochtone.

## ***2.2 Nouveaux paradigmes explicatifs du sous-développement du Gabon***

À la suite des explications orthodoxes et hétérodoxes du sous-développement, nos enquêtes de terrain au Gabon nous forcent à les revisiter. Nous pensons que celles-ci sont tombées en désuétude et souffrent d'un déficit d'explication pour la situation gabonaise. Notre argument de base est que le sous-développement persiste au Gabon pour deux raisons. Dans cette sous-section, nous allons montrer que les pouvoirs illégitimes sont à l'origine du sous-développement, c'est la première raison. Et en deuxième lieu, les projets de développement sont minés par la corruption et par conséquent cette dernière renforce le sous-développement. Il est rare de voir pointer du doigt le pouvoir politique comme cause du sous-développement et pourtant tout le mal développement vient de ce grand chapeau. En deux temps, nous allons montrer

comment un pouvoir illégitime ne peut qu'éprouver moult difficultés à déclencher le développement. D'abord en période de parti unique et ensuite en période de pluralisme « monopartisan ». En période de parti unique, l'Etat (F. P. Nze-Nguema, 2000) gabonais a exercé une sorte de monopole de l'activité politique qui a eu pour conséquence le monopole de l'activité économique et surtout la concentration du pouvoir économique entre les mains des seuls cadres du parti unique. C'est donc un dispositif totalitaire qui a conduit à ce qu'on a nommé un « parti Etat ». Dans une telle organisation, les projets de développement deviennent centralisés et inéluctablement les moyens de production ne devaient appartenir qu'à l'État en favorisant que les activités économiques ne soient contrôlées que par une autorité centrale qui assigne des objectifs de production quantitatifs et attribue des matières premières aux entreprises productives. Dans un tel système, la détermination de la proportion du produit total utilisé pour l'investissement plutôt que la consommation devient une décision politique prise de manière centrale. Une fois cette décision prise, les planificateurs centraux élaborent l'assortiment de biens à produire et les quotas pour chaque projet de développement.

Le monopartisme (Ndombet, 1990) a mis en place une organisation économique fondée sur la propriété étatique des entreprises et des projets de développement qui se sont vus imposer des objectifs de production par des centralisés. La question d'une économie étatisée a été une question majeure pour les économistes dans les années 1920-1930. Pour l'économiste autrichien Ludwig von Mises, une économie étatique est « impossible » car, en se privant du mécanisme des prix libres, les autorités planificatrices se privent de toute possibilité de calcul économique : « Privé de tout moyen de connaître la valeur relative des différents biens, le planificateur central en est réduit à décider de façon aveugle et, en un mot, « irrationnelle ». On ne peut dès lors parler d'« économie » étatique et / ou d'étatisation économique. Certes l'Etat pouvait se permettre de toujours décider une répartition arbitraire mais cette dernière ne devait être fondée sur rien de rationnel. » On peut penser avec Friedrich von Hayek (1946), qu'avec la période du monopartisme au Gabon, les projets de développement ont été bureaucratisés et cela ne pouvait que produire des résultats approximatifs, même au regard des buts affichés, car il est impossible de tout connaître pour une autorité centrale et qu'elle est condamnée au tâtonnement. Parmi les défauts liés à l'économie centralisée on note : la non-stimulation du travailleur qui se voit assurer salaire et emploi, la perte d'initiative individuelle et la difficulté à concilier autonomie des agents et planification obligatoire. Et Michael Polanyi (1989) (l'a bien montré. Pour lui, l'étatisation économique est structurellement moins efficace. Pour fonder sa thèse, il oppose les sociétés polycentriques, dans lesquels les individus indépendants interagissent librement, et les sociétés monocentriques, telles les sociétés planifiées, dans lesquelles un pouvoir central dicte ses ordres aux acteurs. Il montre qu'une société polycentrique peut traiter un volume d'informations bien supérieur à ce qu'une société monocentrique peut traiter. Malgré son désordre apparent, une société libre fera toujours mieux qu'une

société planifiée « rationnellement ». Or le monopartisme a bien confisqué les libertés fondamentales des citoyens et renforcé le culte de la personnalité.

Depuis 1967, le monopartisme a montré son incapacité à déclencher le développement. Tout au plus, il est à l'origine d'un sous-développement d'un autre genre : abus du pouvoir, le règne de l'arbitraire et la victimisation des populations. Bien plus, les tenants du pouvoir n'ont fait qu'asseoir leur fortune matérielle et politique, créant ainsi chez les citoyens et dans la nation gabonaise un manque de confiance dans le fonctionnement du système étatique. C'est ici l'occasion de dire qu'une économie ne peut pas prospérer dans un système de parti unique. Depuis 1990, à l'issue d'une Conférence Nationale au cours de laquelle il s'agissait de dénoncer et chercher à mettre fin aux nombreux privilèges dont bénéficiaient les hiérarques du régime au pouvoir, le Gabon est entré dans une ère que nous qualifions de pluralisme « monopartisan ». Ce concept de pluralisme « monopartisan » se justifie par la patrimonialisation des ressources de l'État, le clientélisme politique, la corruption et la création de nouveaux entrepreneurs politiques voire économiques. Après chaque élection présidentielle, et ce depuis 1993, une trilogie est souvent respectée : violences postélectorales, « semblant de dialogue », partage institutionnel du pouvoir (entre les membres de l'ancien parti unique et ceux dits de l'opposition). La conséquence du pluralisme « monopartisan » est que l'Etat est pris en otage par le système de parti unique, il monopolise tous les pouvoirs et fait revivre les réminiscences du parti unique. A partir de cet instant, c'est l'action institutionnelle, à l'exemple du pouvoir judiciaire, qui est tétanisée. Autant le parti unique (F.-P. Nze-Nguema, 2000) n'a pas déclenché le développement du Gabon, autant le pluralisme « monopartisan » n'a pas fait mieux. Ces deux étapes dans la vie politique du Gabon sont loin d'avoir fait du Gabon un pays où la majorité de la population accède à tous ses besoins vitaux (accès à un logement décent<sup>2</sup>, à l'eau potable<sup>3</sup>, à la santé, à l'éducation et à la nourriture<sup>4</sup>). Désormais il faut admettre aujourd'hui que le mal développement du Gabon vient de l'illégitimité politique d'une part et d'autre part de la corruption. L'illégitimité, en tant qu'origine du sous-développement du Gabon répond à quelques principes organisateurs tels que le rejet électoral<sup>5</sup>, l'adoption des lois indignes pour l'avenir du peuple<sup>6</sup> et le mutisme du pouvoir face aux préoccupations des populations<sup>7</sup>. On pourrait faire des développements ailleurs, mais ce qu'il faut comprendre c'est que l'illégitimité

<sup>2</sup> Dans le cadre d'une évaluation réalisée sur la demande foncière urbaine au Gabon, le PAPSUT (*Projet d'ajustement et de planification des secteurs urbains et transport.*) estimait qu'avec un taux d'accroissement annuel de sa population urbaine de 2.5% par an, le Gabon devait produire 6 149 parcelles chaque année pour y construire 7 682 logements

<sup>3</sup> Une étude menée en Juillet 2020 selon l'approche City Blueprint montre que le Gabon peine encore à desservir toute sa population en eau potable bien qu'il compte de nombreux cours d'eau.

<sup>4</sup> L'épidémie de coronavirus a mis en lumière la dépendance de Libreville à l'égard des importations agricoles, malgré le partenariat entre l'État et Olam.

<sup>5</sup> Entretien de Robert Bourgi sur France 24 (2 Avril 2016), puis le Rapport final de la mission d'observation de l'Union Européenne

<sup>6</sup> Lire Gérauds Wilfried Obangome sur la loi sur la dépénalisation de l'homosexualité au Gabon

<sup>7</sup> Le Gabon occupe la trentième place africaine en matière de la qualité des routes ; la faiblesse du rendement interne du système éducatif gabonais est une honte et le cri d'alarme des médecins sur le catastrophisme du Centre hospitalier universitaire de Libreville etc.



amène à la contestation, à la disqualification et ne peut finalement satisfaire les besoins de la population. Son comportement peut même être considéré comme une revanche de fait. La théorie que Max Weber a formulée il y a un siècle sur la légitimité peut nous servir de base pour expliquer l'illégitimité du pouvoir comme source du sous-développement. En rappelant notre approche postmoderniste qui explique une inversion des valeurs fondamentales, qu'il nous soit permis de transcrire le contraire des trois idéal-types. A notre compte nous postulons que les trois idéal-types qu'il a mis en évidence sont devenus quasi obsolètes et on ne peut même plus parler de typologie. En retenant deux types on peut bien s'en apercevoir que le pouvoir illégitime développe le sous-développement. En parlant d'illégitimité (Hertz, 1978, p. 230), on peut même penser aussi à Juan Linz qui souligne qu'« Il n'y a pas de régime intrinsèquement légitime - ni dans son autorité, ni pour l'éternité » (Linz, 1988, p. 66).

Face au régime illégitime (C. Bensimon, 2019) du Gabon, les projets de développement connaissent un déficit d'invalidité immémoriale. Ce qui est validé, c'est l'incompétence, elle floue aux pieds les règles rationnelles établies et se moque des obligations de résultat. On a très peu de textes qui mentionnent que le mal développement du Gabon vient du problème de la non-légitimité du régime. L'une des originalités de ce texte est de faire le lien entre le sous-développement et les dirigeants. Nous refusons de l'attribuer à une cause divine ou une fatalité. A l'image de notre enquête au Gabon, l'une des conclusions les plus significatives des recherches sur l'illégitimité menées au cours des dernières décennies sous forme d'enquêtes de terrain est la présence constante d'une importante proportion de citoyens déclarant n'avoir pas confiance ou guère aux institutions du pays et ne pas faire crédit à leurs dirigeants et au système politique lui-même.

Qu'avons nous fait ?, nous avons été suffisants, pompeux, irascibles, irresponsables...etc. nous sommes comptables de tout ce qui va mal ici bas au Gabon et aujourd'hui encore se plaindre est d'une vulgarité sans nom. Les passe-droits, les petits billets donnés ici et là pour avoir un privilège qui nous empoisonne et nous emprisonne maintenant. Notre laisser-faire est notre tombe. Au lieu de construire une génération digne à se relever, nos enfants perdent les valeurs que nous leur inculquons, nous cherchons toujours un parent et quelqu'un pour avancer, passer avant une tiers-personne. Notre propre attitude chaque jour est le reflet de la bassesse de nos idéaux. Une économie informelle (boutiquiers, mèches, perruques, faux ongles et imprimés et non tissus africains, et maintenant l'économie virtuelle, start-ups en tous genres les e-quelque chose, du n'importe quoi. Nous nous appauvrissons, la classe moyenne gabonaise, j'en rigole. La perversité, la gagne car elle veut encore vivre sur ces cendres. Je suis très en colère.

Entretien réalisé le 21 avril 2020

La société gabonaise se compose de diverses couches sociales et se caractérise par d'innombrables conflits d'intérêts entre les différents acteurs

économiques et culturels. Elle est plus ou moins hétérogène ; et dans son organisation politique, il n'existe pas de majorité sans la présence d'une ou plusieurs minorités. La légitimité d'un régime repose par conséquent sur le consentement d'une fraction seulement de la population. Qui plus est, ce consentement est d'une intensité variable : le crédit est accordé dans une certaine mesure seulement. Il implique un renouvellement constant, car il est limité dans le temps. Comme le suggère le sociologue Reinhard Bendix (1968), le consentement politique est comparable à la confiance que les gens font à leur système bancaire. En plus de l'illégitimité (P. Makinalok, 2017), un autre paradigme nous semble expliquer le sous-développement du Gabon, c'est la corruption. A plusieurs niveaux et surtout dans les projets de développement, la corruption fait des ravages. A l'occasion de sa publication des « indices du développement en Afrique 2010 », la Banque mondiale considérait la corruption comme un manquement des fonctionnaires au devoir de fournir les biens ou services financés par les administrations publiques. Elle a des conséquences particulièrement préjudiciables sur les pauvres, qui sont singulièrement vulnérables et très dépendants des services publics pour satisfaire leurs besoins les plus élémentaires. Elle reflète, des aspects monétaires comme le renchérissement des coûts de transports à cause des prébendes prélevées par les policiers ou les douaniers. Au Gabon, la corruption provoque des dégâts larvaires sur le développement humain. La corruption est un véritable fléau au Gabon, elle touche particulièrement les élites.

Deux données majeures nous semblent pertinentes. D'une part, l'appareil productif gabonais (M. B. Teiga, 2015) souffre d'un déficit d'initiatives privées et d'autre part, l'appareil étatique reste le principal pourvoyeur d'emplois. En conséquence, les agents de l'Etat et proches du pouvoir sont devenus de redoutables sangsues et cela ne peut que fragiliser l'économie gabonaise. A cause de la corruption, la population vit dans la souffrance et les objectifs de développement sont loin d'être atteints. On ne peut se complaire aujourd'hui au Gabon de la gouvernance actuelle et encore moins du tripatouillage des élections. Pour nous permettre de mettre au jour la corruption gabonaise, nous n'allons pas procéder à la manière d'un juge anticorruption, nous n'allons pas ventiler des chiffres erronés, nous allons nous appuyer sur les activités illégales, souvent délibérément dissimulées et qui sont révélées à travers des scandales, des enquêtes et des poursuites judiciaires. Prenons quelques projets qui rendent compte de l'ampleur du problème. Notre questionnement est le suivant. Comment se fait-il qu'un projet soit monté, avec une budgétisation fiable et rigoureuse, et qu'arrivé à échéance ne puisse pas voir le jour ? Où serait alors parti l'argent alloué audit projet ? Nous évaluons donc les politiques des projets, les actions des projets et les résultats. Nous nous abstenons de nous appuyer sur un seul indicateur de corruption car la corruption revêt diverses formes comme le détournement de fonds, de la fraude, du népotisme (O. Piot, 2016), de l'extorsion et du blanchiment d'argent. *Transparency International* fait des données collectées une carte, où chaque pays est doté d'un score (de 0 pour les plus corrompus à 100 pour les pays les plus éthiques) et d'un rang : plus le pays a un rang élevé, plus il serait corrompu. Le

Gabon, en 2016, est au 99<sup>ème</sup> rang et a un score de 34. Quelques projets ont servi de base à notre évaluation. Le projet de construction du Stade Omnisport de Libreville, mais encore celui de la Marina, puis celui portant sur la réalisation de bien d'autres infrastructures.

Les travaux de réhabilitation du stade Omnisport de Libreville ont démarré en 2009. A ce jour, alors que le stade devait être réceptionné depuis 2012, c'est un chantier qui est à l'abandon. C'est un constat amer. Les résultats de notre enquête sont édifiants. Le projet a drainé des moyens colossaux, un peu plus de 100 milliards de FCFA, et depuis le lancement des travaux de réhabilitation en 2010, l'infrastructure sportive construite en 1976 pour accueillir les Jeux Africains censé être prête pour la Coupe d'Afrique des Nations de 2012, n'a pas encore été livrée. C'est donc une ténébreuse affaire qui ne peut que soupçonner les airs de corruption. C'est un signe symbolique du manque de diligence de l'Etat gabonais dans l'élaboration et la réalisation de ces nombreux projets. C'est aussi énigmatique aussi bien en termes de financements que d'importance et même d'impact. Tout étant à l'arrêt, on ne peut que s'interroger sur les difficultés liées à ce projet. Parmi celles-ci, des sources proches du projet nous ont révélé d'énormes malversations financières.

En septembre 2013, lors d'une sortie médiatique, pompe à sous de Richard Attias, le New York Forum Africa, l'exécutif gabonais promettait investir 60 milliards de FCFA pour transformer radicalement le vieux port de Libreville, « Port Môle », en une zone futuriste. L'ambition était de faire connaître la capitale gabonaise au même rang que la « statue de la Liberté », ressassait à l'envie la direction de l'Agence nationale des Grands travaux (ANGT). Ainsi aux dires de l'ANGT, le projet devait être exécuté en deux phases. La première, concernait : « le dragage et le remblaiement de l'espace maritime ». Elle devait durer 450 jours pour près de 60 milliards de FCFA d'investissement. La partie chinoise avait promis de respecter les délais. La deuxième phase du projet concernait la « conception et la construction des structures maritimes et infrastructures terrestres » jusqu'en 2015, ainsi que le développement et la construction d'une zone commerciale et culturelle, pour 60 milliards de FCFA. L'objectif du projet était de participer à la stimulation de l'économie locale, en créant des possibilités d'emplois, à améliorer la qualité de vie des populations et à offrir un lieu de célébration commune ouvert au public. Les financements avaient été déjà décaissés pour ces deux phases. Ce fut, par le biais des maquettes hautes définitions, une vraie chimère onéreuse pour le contribuable gabonais. Il était prévu, des musées, des espaces de jeu et de divertissement, des salles de conférence, des hôtels, des espaces de commerce et des bureaux. Plusieurs années plus tard, ce site n'est jamais sorti du tas de sable. Le projet phare de l'émergence fut tombé en ruine et en conséquence les deniers publics ont été dilapidés. Les conclusions qui sortent de notre enquête sur ce projet sont : le pillage, le génie des détournements, la corruption et l'enrichissement illicite.

En allant poursuivre notre enquête au Ministère en charge de la corruption, un spot portait sur une campagne de sensibilisation sur les mécanismes de lutte contre la corruption dans toutes les administrations

gabonaises. A la lumière de cet exercice, il ressort que la moitié de l'administration publique gabonaise est impactée par la corruption. C'est dire que les projets de développement du Gabon sont loin d'échapper à la règle. Malgré les opérations judiciaires spectaculaires et les campagnes de sensibilisation ultra-médiatiques du gouvernement, le Gabon s'enfoncé dans la corruption. D'après le dernier rapport 2021 de l'ONG britannique Transparency International, le Gabon a perdu 6 places dans le classement mondial de la corruption. Le pays se classe désormais au 129<sup>e</sup> rang mondial et au 27<sup>e</sup> rang africain avec un score minable de 30/100. La lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux lancé en 2015 par le gouvernement gabonais avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), pour réduire significativement le phénomène de la corruption au Gabon, ne semble pas apporter les résultats escomptés, la corruption reste toujours endémique. Deux entités, la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLCEI) et l'Agence nationale d'investigation financière (ANIF) semblent caduques au Gabon car elles contribuent peu à l'amélioration de la bonne gouvernance dans un pays gangrené par la corruption. Selon un rapport de la Banque mondiale (BM), 400 à 500 milliards de FCFA disparaissent des finances publiques gabonaises chaque année. Une perte budgétaire consécutive à une corruption qui prend des proportions inquiétantes. La mise en œuvre d'une stratégie, depuis 2015, qui devait durer 4 ans et dont l'évaluation devait intervenir après 5 ans était prévue se matérialiser par les actions de prévention, de sensibilisation et de communication au sein des 10 secteurs prioritaires retenus : le budget d'investissement et les marchés publics, le secteur privé et le climat des affaires, la décentralisation, l'éducation et les finances (douanes, impôts et trésor). La forêt, et l'environnement, les mines et les industries extractives, la santé publique, les transports et la justice faisaient également partie des secteurs prioritaires retenus. Selon une étude diagnostique financée par le PNUD en 2010, « l'impunité apparaît comme la principale cause de l'augmentation de la corruption au Gabon ».

Le dernier niveau de notre évaluation de la corruption au Gabon concerne une affaire qui porte sur 700 milliards de F CFA de marchés publics. Elle oppose Libreville au groupe de BTP italien Sericom, dirigé par Guido Santullo, sur fond d'odeur de corruption. Plusieurs chantiers de marchés publics (routes, ponts, bâtiments publics) avaient été confiés à Santullo, de 2010 à 2013 pour près de 700 milliards de F CFA, pour la plupart sans appels d'offres et en écartant la Direction générale des études des infrastructures (DGEI), habituellement chargée du processus de sélection des dossiers, au profit de la Direction générale des infrastructures de transport (DGIT). En plus de court-circuiter la DGEI, la DGIT va même, à l'occasion, empiéter sur le domaine de la Direction générale de l'entretien des routes et aéroports (DGERA) afin de capter une partie de la manne du Fonds d'entretien routier (FER), qui a l'avantage d'être autonome et de ne pas avoir besoin de la validation de la direction générale du budget. Les marchés passés entre le ministère de l'Economie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme, la DGIT et Santullo,

dissimulant des surfacturations et la corruption, et le Gabon accusant des retards de paiement au groupe Santullo, un bras de fer s'installe et s'internationalise. Les services d'enquête découvrent un vrai système de corruption et les chantiers sont fermés. Les conclusions de notre évaluation sont les suivantes : absence de l'Etat, affaiblissement des lois, procédures et mécanismes de contrôle, apparition symptomatique de l'ampleur des dysfonctionnements dus à la corruption endémique qui sévit dans la haute fonction publique gabonaise et surtout le non-respect des procédures de passation de marchés. Une telle organisation ne peut qu'accroître l'opacité du système, permettant notamment à l'ensemble des acteurs d'accorder des marchés de gré à gré en échappant au contrôle du ministère du Budget. Pour la reconstruction du pont de Kango, le marché a même été attribué en l'absence de toute convention écrite. Et ce manque de transparence s'est encore aggravé en 2015, lorsque le FER a été absorbé par l'ANGT pour former l'ANGTI.

Après cette évaluation, notre hypothèse fondamentale est que la corruption est un obstacle majeur au développement. La corruption crée donc moins de prospérité, freine la croissance économique, nuit à l'état de droit et entraîne un gaspillage de compétences et de précieuses ressources. L'omniprésence de la corruption au Gabon fait que les entreprises hésitent à investir face au coût nettement plus élevé de l'activité économique. La corruption fragilise également les structures de sûreté et de sécurité telles que les services de police. Enfin, elle empêche les populations, les pays et les entreprises de réaliser leur potentiel. Avec la corruption, il y a moins de respect des droits, autrement dit le processus démocratique est en péril et les institutions publiques sur lesquelles se fonderait une société gabonaise juste et équitable sont affaiblies. Avec la corruption, il y a moins de services essentiels tels que les soins de santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable, l'assainissement et le logement. La corruption des fonctionnaires constitue aussi une entrave majeure à la capacité du gouvernement à satisfaire les besoins fondamentaux des citoyens. Bien plus, lorsque l'attribution des postes ne relève pas du mérite mais du népotisme, ce sont des perspectives d'emplois qui se ferment.

### **3. Renouveau théorique anthropologique du développement**

Le renouvellement théorique que nous proposons concerne deux volets. Il est méthodologique et son approche est fondée sur la gabonité.

#### **3.1 Conceptualisation spécifique des cadres logiques de l'entendement**

Les acteurs de développement doivent comprendre et intégrer certains préalables anthropologiques<sup>8</sup> dans le processus méthodologique de conception et de réalisation des projets de développement. L'un des préalables à ne plus ignorer et qui donnerait des garanties au succès des projets de développement est le rapport de l'homme à l'espace. Vivre, c'est vivre dans l'espace en intégrant le temps. L'espace sociétal est aussi l'espace culturel. On ne peut le

---

<sup>8</sup> Nous pensons que l'incompréhension des préalables anthropologiques est largement responsable du fait que le Gabon soit allé à l'échec du développement.

saisir qu'à travers l'observation et l'analyse des pratiques locales qui constituent le sous-bassement même de la vie sociétale. L'espace est une valeur non abstraite mais concrète de la vie des communautés. Dans la mesure où un projet de développement réorganise l'espace, c'est-à-dire sa forme particulière d'occupation du sol, d'établissement des populations et de répartition des activités, il doit tenir compte du système local des relations à l'espace. En organisant concrètement la société d'accueil, le projet de développement organise aussi concrètement l'espace et cela suppose d'abord une disposition d'ensemble relativement définie des parties de la société et des dispositifs particuliers plus ou moins rigoureusement déterminés. Autrement dit l'agencement concret des actions de développement n'est pas absolument plastique. A plusieurs niveaux, il doit être flexible. Les préalables ethnologiques à considérer sont aussi dans la définition des places et des rapports entre les places, car ceux-ci sont liés à des règles de déplacement qui caractérisent autant l'organisation spatiale que les dispositifs. Les actions de développement doivent saisir les modèles qui règlent les dispositions endogènes, puis ceux qui règlent les rapports entre dispositifs et déplacements. Bien plus, les actions supposent la prise en compte des parties sociétales qui sont en rapport avec les relations de parenté et les institutions (ou appareils sociaux) tels que le clan, la tribu ou le chef de clan car il y a une relation souvent étroite entre les appareils, les groupements et les statuts. Chaque groupe ethnolinguistique gabonais est un ensemble de rapports sociaux propres lesquels renvoient à son vécu historiquement défini. Il est au sens strict une formation sociale qui n'obéit ni à un système unique de fonctionnement, ni à une seule loi de développement. De plus, il faut bien l'admettre au Gabon, il existe un principe de causalité généralisée qui privilégie la prédestination et la symbolique. Chaque événement est souvent relié à un précédent ; une maladie, un accident, un malheur, rien n'est imputé au hasard, on incrimine ou la vengeance d'un ennemi, ou la rupture d'un interdit, ou un ensorcellement, ou le mécontentement d'un ancêtre. Autrement dit l'idéologie dominante admet la prédestination et les présuppositions du destin conditionnent toute l'existence. Les cadres logiques de l'entendement en tant que préalables anthropologiques (B. Minko Mvé, 2003) constituent une donnée première de tout problème de développement. Pour que les actions de développement puissent être acceptées aujourd'hui, il faut avoir recours aux procédures et aux protocoles rituels, que connaissent les us et coutumes ; il faut recourir également aux spécialistes de la sacralité, car habilités à établir la communication avec les ancêtres et les esprits.

### ***3.2 La théorie de la dynamique de l'intégration***

On ne peut plus se poser la question de savoir, en ce XXI<sup>ème</sup> siècle et pendant qu'on est entré dans l'ère de la postmodernité, si la société gabonaise possède un esprit, c'est-à-dire une sensibilité, une intelligence et une faculté de raisonnement qui apportent une contribution irremplaçable au génie de l'espèce. On ne doit plus dédaigner, au plan de l'anthropologie de la connaissance les constructions intellectuelles de la société gabonaise.

Aujourd'hui, malgré leur oraliture, on peut désormais accorder un peu d'intérêt aux groupes ethnolinguistiques gabonais. On nous permettra de croire que l'originalité du présent article repose sur l'intégration dans la pensée mondiale des systèmes de valeurs de la société gabonaise. On voudrait les mettre dans nos programmes d'enseignements et dans l'histoire des idées. Nous voulons faire place ici, contrairement aux idées reçues, à ce qu'on qualifierait d'ethnophilosophie. Une expression qui, loin d'avoir une connotation péjorative, signifie simplement une philosophie implicite que l'on doit dégager d'un corpus de traditions comprenant aussi bien les rites que les symboles, une sorte de philosophie en acte et dirons-nous authentique. La leçon des cultures gabonaises est une vaste leçon d'intégration. Elle s'inscrit dans les fondements mêmes de la gabonité. Afin de dépasser les contradictions qui sont nées avec les projets de développement, on voudrait restaurer ici les grands équilibres théoriques qui sont souvent méconnus ou abusivement ignorés. Le renouvellement théorique qu'il convient de faire repose sur la dynamique de l'intégration. Elle s'exprime à travers tous les aspects de l'existence ; nous en retiendrons ici ce qui nous semble être les principales lignes de force : intégration de l'individu au groupe, intégration des classes d'âges à la communauté et intégration du travail à la personne.

#### *-Individu, groupe et développement*

Contrairement à l'opinion commune, l'individu existe au sein des groupes ethnolinguistiques gabonais. Il faut bien admettre que la personne individuelle ne peut s'exprimer que par le personnel social, par la médiation d'un réseau de relations avec la famille et le lignage, le village et la confrérie. Les actions du développement ne doivent donc pas fragmenter les groupes d'appartenance, elles doivent éviter l'éclatement des modes plurimillénaires d'agrégation sociale et éviter la dérive de l'individualisme en égôlatricie. Cette approche propose donc, à travers le développement, un équilibre profond de la relation de l'homme au groupe, laquelle relation fonde à la fois l'individu et la société. Le postulat de base admet l'équilibrage du rapport de socialité (entre personne et personnage) et son fonctionnement comme un appareil de garantie. C'est dans cette perspective que s'affirment l'entraide et la solidarité. L'entraide fonctionne en milieux rural et urbain, elle se manifeste aussi dans les travaux communautaires ou collectifs et par des pratiques efficaces comme la « tontine ». Le développement doit mettre en avant la solidarité organique dans sa « naturalité », sans qu'elle devienne une obligation morale mais une fraternité existentielle. L'idéal de la pratique d'intégration de l'individu au groupe permettra de résoudre deux problèmes majeurs causés par les projets de développement : la marginalisation des jeunes et l'exclusion des vieux.

#### *- Classes d'âges, communauté et développement*

La deuxième approche théorique que nous abordons ici est tout aussi essentielle que celle qui précède. Elle apparaît pour nous une autre leçon de culture et d'organisation sociétale à laquelle les acteurs de développement doivent prêter la plus grande attention. On le sait très bien, les tentatives de

développement du Gabon sont incapables, jusqu'à ce jour, d'intégrer les différents groupes d'âge au sein du corps social. Il convient à présent de dépasser les erreurs et simplismes maintes fois répétés. Bien évidemment, il n'existe aucune société sans conflits de générations, mais ceux-ci étaient souvent solutionnés naturellement à travers les grands mécanismes naturels de régulation. Le développement doit assurer la prise en charge des classes d'âge au sens anthropologique du terme en les constituant en entité spécifique, en réunissant aussi les générations sous la responsabilité des Anciens et en sachant fusionner les disparités d'âge au sein du tout social. Au Gabon, la pyramide des âges est très large à la base et très effilée au sommet ; les taux de natalité et de mortalité sont très élevés, et l'espérance de vie est bien courte ; la proportion d'enfants est très forte et le pourcentage des vieillards est faible. Ces structures de bases conditionnent les modèles de développement. Les enfants sont à la fois valorisés (ils représentent le bien suprême qui permet la perpétuation du groupe) et dévalués (ils ne comptent pas, ni socialement, ni même affectivement, tant qu'ils n'auront franchi un certain seuil). Ces perceptions doivent perdurer. Autant l'incorporation des jeunes dans la société reste la reconnaissance d'une dignité, une sorte de consécration ; autant la vie adulte doit toujours être conçue comme une récompense. Le développement, sans être un « ghetto des Anciens », est une vertu en soi dont le processus fait des Anciens des médiateurs entre le groupe des vivants visibles et le groupe des ancêtres, des tuteurs et des modèles. Si les Anciens ont toujours raison, c'est parce qu'ils ont vécu longtemps et ont su trouver la solution efficace qui leur a valu la protection des ancêtres. Ils sont donc porteurs d'un exemple qui doit être suivi puisqu'il s'agit d'une voie qui leur a permis d'atteindre la vieillesse.

#### *-Travail, personne et développement*

Le regard anthropologique sur la notion de travail reste frappé d'une certaine ambiguïté. Le travail a été souvent considéré comme une donnée permanente de l'existence, et même comme la condition de celle-ci. On a pensé parfois le travail comme un châtiment divin : « tu mangeras ton pain à la sueur de ton front » ; par la suite le travail a été rempli de certaines péjorations. Face au ressenti négatif du travail avec les phénomènes de stress, tout se passe désormais comme si le travail était conçu comme un mal ou même exclu de la vraie vie. L'approche théorique que nous proposons est que le développement doit faire du travail une dimension fondamentale de l'être et ne doit pas être excessif. Les contraintes du développement, c'est là encore le cœur de notre approche, sont les contraintes de l'année agraire et lesquelles à tour commandent le calendrier. Désormais la division des tâches se trouve dans la dépendance du système de valeurs et la division sexuelle des responsabilités se réfère à des conceptions ontologiques. Le travail, sans être mécanisé et mercantilisé, doit se faire dans la joie et éviter d'être soumis à des contraintes techniques ou même « parcellarisé » au niveau de la production et individualisé au niveau du producteur. L'intégration du travail à la personne suppose que le travail ne subisse pas une péjoration d'ordre religieux. La fonction principale du travail est de répondre à des besoins primaires - alimentaires - et non pas à



un esprit de lucre poursuivant le profit pour le profit. L'objectif poursuivi ici est que le travail soit socialisé et surtout humanisé avec un caractère communautaire et collectif. Il est régulé par les chefs de lignage, sous le contrôle des maîtres de la terre et est réalisé en groupe, qu'il s'agisse du défrichage, de semences, de repiquage et de récolte. On ne le dit pas souvent, par temps de développement, le travail doit comporter des significations symboliques car ce sont elles qui achèvent de lui conférer un statut non mercantile.

### 3.3 Compléments du succès du développement au Gabon

Le succès du développement au Gabon est l'une des tâches les plus urgentes aussi bien pour les décideurs du Gabon que ceux de la Zone CEMAC. Et selon une opinion qui fait de plus en plus d'adeptes, le Gabon a si peu d'atouts pour se développer. A un moment donné, et lorsque nous observons la situation catastrophique actuelle du Gabon, nous nous sommes même dit, que le sous-développement du Gabon serait génétique<sup>9</sup> et pour que le Gabon se développe, il faudrait attendre deux cents ans, le temps que les gènes de la corruption, des détournements des deniers publics, de l'esprit « dictaturocratique »<sup>10</sup> et monocratique se renouvellent. Notre point de vue, à défaut d'être radical peut être relativisé. Notre article se veut de jouer un rôle actif dans l'effort à fournir par le Gabon pour déclencher le processus de développement. En plus de ce que nous avons proposé plus avant dans cet article, il nous semble pertinent de convoquer une vraie feuille de route, non suffisante mais nécessaire, qui jusqu'à présent échappe encore à certaines réflexions. À savoir le commerce, l'ouverture de l'économie et l'intégration régionale. Pour se développer, le Gabon doit faire le commerce. La stratégie commerciale du Gabon doit comporter deux volets. Au plan national, le Gabon doit libéraliser les échanges en éliminant les obstacles au commerce, en adoptant des politiques de change appropriées et en diversifiant ses exportations. Au plan international, le pays doit mettre l'accent sur les produits primaires, où il dispose d'un avantage comparatif. Mais aussi et surtout à long terme, le Gabon doit promouvoir l'industrie manufacturière et l'exportation de produits manufacturés s'il veut voir sa productivité augmenter rapidement. Le fait de disposer d'un avantage comparatif dans le secteur manufacturier serait pour le Gabon un tremplin vers l'économie mondiale. De notre point de vue, le secteur manufacturier n'est pas compétitif pour plusieurs raisons. La première tient au fait que les pouvoirs publics gabonais n'ont développé ni les capacités techniques ni les connaissances spécifiques requises pour accroître l'efficacité, élément fondamental d'une industrialisation réussie. La deuxième est que le succès à l'exportation dépend de l'efficacité technique des entreprises, elle-

---

<sup>9</sup> Le terme est assez fort, mais c'est notre manière de voir les choses. Nous avons compris qu'avec le Gabon il n'y a pas de place à la complaisance.

<sup>10</sup> Le terme est de nous, il exprime l'exercice de tous les pouvoirs sans qu'aucune loi ou institution ne les limitent. Nous reviendrons dans une prochaine publication pour démontrer que l'organisation politique gabonaise depuis l'indépendance à nos jours est au cœur des dysfonctionnements que connaît le Gabon. Afin de mieux s'adapter aux impératifs de la postmodernité, le régime qui pourrait favoriser l'accès au développement est l'éthocratie. Il s'agit d'une régulation sociale fondée sur la tradition sacralisée, autrement dit la gouvernance par la « coutume ».

même tributaire d'une politique qui encourage l'innovation et les économies d'échelle. La troisième raison, et non des moindres, est que les coûts de transaction au Gabon sont souvent considérables pour diverses raisons, dont le niveau élevé des obstacles tarifaires et non tarifaires, les coûts élevés du transport international, la mauvaise qualité des systèmes téléphoniques et le manque de fiabilité des infrastructures de base (eau et électricité, par exemple). Dans la mesure où l'industrie manufacturière implique de multiples transactions, ce secteur, inexistant au Gabon, doit connaître une attention particulière.

Le Gabon doit ouvrir son économie. Ouvrir son économie renvoie vers une forte progression des échanges avec l'étranger et l'interdépendance avec le reste du monde. Le degré d'ouverture d'une économie est mesuré par le rapport de la valeur des échanges extérieurs au Produit Intérieur Brut. En empruntant à la science économique, l'anthropologie économique nous enseigne de cibler trois instruments pour mesurer les échanges extérieurs : le degré d'ouverture, le degré de couverture et le compte des transactions courantes. Le degré d'ouverture<sup>11</sup> d'une économie mesure le taux de participation d'un pays au commerce international de biens et de services. Le taux de couverture<sup>12</sup> permet de comparer, pour une économie ou un secteur, les exportations avec les importations. Le compte des transactions courantes est un document qui constate les échanges de biens et services entre un pays et le reste du monde. Il se décompose en quatre postes :

- Les opérations sur biens permettent de dresser la balance commerciale et son solde. *Solde commercial = Exportations de marchandises - Importations de marchandises*
- Les opérations sur services sont le tourisme, les transports, les services bancaires et les assurances etc.
- Les revenus constituent les facteurs de production implantés à l'étranger.
- Les transferts courants correspondent à des transferts de fonds sans contrepartie.

En complément d'une économie ouverte, il faut au Gabon une politique macroéconomique saine et surtout transparente, un cadrage réglementaire flexible et respecté en toute rigueur et de multiples dispositifs d'incitation stables et rationnels, accompagnés de mécanismes de contrôle efficaces, et une bonne gestion des affaires dans les secteurs public et privé. Nous pensons aussi et surtout à l'intégration sous-régionale de la CEMAC. Si elle est bien conçue, elle peut offrir de multiples moyens d'aider les pays de cette dernière à surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés. Un resserrement des liens commerciaux entre les pays de la CEMAC les rendrait plus à même de participer aux échanges mondiaux. Le Gabon doit poursuivre l'intégration sous-régionale afin de favoriser l'harmonisation des politiques nationales et d'avoir un vaste marché. Les économies d'échelle dans la production et la distribution, notamment sous forme de coûts de transaction plus faibles et

---

<sup>11</sup> Degré d'ouverture =  $[(Importations + Exportations)/2] / PIB \times 100$

<sup>12</sup> Taux de couverture =  $(Valeur\ des\ exportations / valeur\ des\ importations) \times 100$

d'une plus grande fiabilité, rendront les producteurs intérieurs plus efficaces et plus compétitifs.

Les pays de la sous-région pourraient aussi bénéficier de la mise en place d'infrastructures régionales, tant physiques que financières. Une approche sous-régionale des questions structurelles fondamentales – comme la réduction et l'harmonisation des tarifs douaniers, les réformes juridiques et réglementaires, la rationalisation des systèmes de paiement, la réorganisation des secteurs financiers, l'harmonisation des régimes d'incitation et de la fiscalité de l'investissement et les réformes du marché du travail – permet aux pays participants de mettre en commun leurs ressources et de puiser dans les ressources institutionnelles et humaines de la région pour se doter de compétences techniques et administratives plus grandes que si chacun ne pouvait compter que sur soi-même. En outre, la mise en place de réseaux communs d'approvisionnement en énergie, de télécommunications et de transports n'est pas seulement efficace en termes de coûts, mais favorise l'unité entre les pays dans l'élaboration de politiques communes. En retour, la poursuite de cette approche sous-régionale mettra les pays de la CEMAC dans une position plus solide et plus sûre pour promouvoir leurs intérêts sur la scène internationale.

Enfin, les conditions et obligations associées à la participation à un programme de réforme ambitieux au sein d'une organisation sous-régionale permettent aussi aux autorités nationales de mettre en œuvre dans leur pays des mesures politiquement difficiles, comme l'abaissement des tarifs douaniers ou des réformes en profondeur des appareils réglementaire et judiciaire – réformes que nous qualifions de la deuxième génération. La surveillance à l'échelle de la sous-région et le dialogue entre les différents membres de l'organisation sous-régionale aideraient aussi à réduire les risques de dérapage macroéconomique, contribuant à un environnement plus stable et prévisible – condition clairement indispensable à l'essor du secteur privé. Le véritable défi est de faire en sorte que la CEMAC soit perçue comme un moyen efficace d'intégrer l'Afrique centrale dans l'économie mondiale, tout en favorisant la solidarité entre les pays dans leurs efforts de convergence et des politiques macroéconomiques associées. On ne le dit pas souvent assez, le Gabon a besoin d'une volonté politique ayant pour but de poursuivre les objectifs d'intégration sous-régionale. Mieux les efforts résolus doivent être faits en vue de rationaliser les accords existants. Bien plus, il faut s'attacher à coordonner les politiques macroéconomiques en renforçant la surveillance des politiques nationales par les coparticipants aux accords, notamment en adoptant des critères de convergence, et à travailler de manière plus intensive à l'harmonisation des normes et des règles. Le meilleur moyen de promouvoir le développement (B. Minko Mvé, 2008) est d'améliorer les politiques publiques et de renforcer les institutions. L'intégration sous-régionale est une étape importante sur la voie de l'intégration à l'économie mondiale. Ce sont là des tâches difficiles, mais qui doivent être accomplies à condition que les responsables de l'élaboration des politiques économiques soient prêts à assumer leur part du travail.

## Conclusion

Au terme donc de notre réflexion, trois enseignements majeurs s'imposent. La démonstration qui vient d'être faite est une tentative de déconstruction des approches classiques explicatives du sous-développement. Désormais, c'est le premier enseignement, il faut admettre une nouvelle approche théorique du sous-développement. Le sous-développement du Gabon s'explique par l'illégitimité du pouvoir et surtout par la corruption. En effet, un pouvoir illégitime n'a pas d'obligation de résultats, il n'a de compte à rendre à personne, par conséquent, il est contre un peuple qui ne lui a pas donné son onction. Ce qui compte pour un pouvoir illégitime c'est satisfaire ses intérêts personnels et surtout ceux des réseaux occultes, exogènes et endogènes qui auraient légalisé l'illégitimité. Les actions de développement, sous un régime illégitime, ne visent pas les besoins fondamentaux de la population. Elles sont, pour des raisons d'illégitimité, incapables de concilier les intérêts contradictoires des parties prenantes. Elles n'ont aucune vision stratégique partagée et n'instaurent aucune relation de confiance durable entre la gouvernance du pays et les nombreux acteurs de développement. Le pouvoir illégitime inspire une loyauté de façade et ne renforce aucune sécurité juridique dans les activités économiques, industrielles et surtout commerciales.

En ce qui concerne la corruption, autre facteur explicatif du sous-développement du Gabon, elle a des conséquences dramatiques dans les actions gabonaises de développement. Sa dangerosité se pose avec la plus grande acuité dans la progression moderne du développement du Gabon. Elle est le moteur du gaspillage des ressources financières, l'augmentation des coûts de transaction et la baisse de la qualité des produits locaux. Face à sa faiblesse institutionnelle et en l'absence des processus transparents et des médias actifs et indépendants, le Gabon ne peut pas échapper à la corruption. Hydre nationale, la corruption gabonaise est administrative et politique. Dite administrative, elle montre, à partir de nos enquêtes comment les fonctionnaires gabonais favorisent les échanges de pot-de-vin avec les particuliers afin d'obtenir des marchés. De plus en plus, dans l'administration gabonaise, des abus des fonctions publiques sont manifestes et conduisent à la réalisation des gains privés. C'est la raison pour laquelle, l'administration gabonaise connaît de multiples handicaps avec des lourdeurs inadmissibles et cela n'est pas sans conséquence dans le blocage du processus du développement du Gabon. Dite politique, la corruption gabonaise n'échappe pas aux autorités politiques aussi bien au niveau du tarif d'influence, l'accord de divers faveurs, qu'aux irrégularités dans les campagnes électorales. Il s'agit ici d'une atteinte à la moralisation de la vie publique, économique et sociale. C'est la raison pour laquelle le Gabon connaît un fort dysfonctionnement des règles de base de l'éthique et une entrave aux perspectives de croissance du pays. Selon une enquête réalisée entre septembre 2016 et septembre 2018 par Afrobaromètre dans 35 pays africains et publiée par l'ONG Transparency International, le 11 juillet 2019 à Accra au Ghana, à l'occasion de la journée africaine de lutte contre la corruption, le Gabon est au podium (3<sup>ème</sup> après la RDC et le Soudan) des pays les plus corrompus d'Afrique. Le rapport indique que le pays est inefficace à

hauteur de 87 % sur une moyenne des 35 pays estimée à 59 %. Le niveau de corruption au Gabon, est estimé à 80 % sur une moyenne de 55 %. La corruption gabonaise hypothèque à long terme l'avenir de l'économie mais surtout la préservation des forêts. Elle s'enracine à la faveur d'une justice inefficace, de l'absence de transparence, d'équité et la perte de l'espoir d'un quelconque changement du système.

Le second enseignement est théorique. Avec le sous-développement, il faut proposer une nouvelle approche qui s'inscrit dans une dynamique d'intégration. Le Gabon dispose des potentialités et des savoirs et savoirs-faires qui lui permettent de construire son modèle de développement. Ce modèle de développement est valable à trois niveaux : l'intégration de l'homme au groupe, l'intégration du travail à la personne et l'intégration des différents groupes d'âges au corps social. C'est la typologie « minkomvénienne »<sup>13</sup>. Elle est le propre de la leçon gabonaise de l'histoire. Ce sont les actions de développement (B. Minko Mvé, 2004), et non le contraire, qui doivent s'accommoder au système du terroir. A cette approche théorique nouvelle, pour ne pas dire originale, s'ajoutent des données complémentaires qui doivent tenir compte de la mutation postmoderne actuelle. Le gabonais est désormais entré dans l'ère quinternaire. Il est ailleurs, il marche sur la tête, il pratique l'homosexualité et marque dans son existence l'avènement d'un terminus a quo. Il vit avec l'informatique, la cybernétique et est même devenu, ce que nous appelons l'homo globalis numericus<sup>14</sup>. Il s'agit d'une étape de son développement et de son activité qui s'organise autour des technologies et des outils numériques. Bien sûr, l'affirmation est péremptoire et non dénuée d'un déterminisme technologique sommaire. Toutefois, la locution elle-même, si elle n'est pas destinée à devenir le prisme d'une réalité humaine figée mais plutôt à saisir des tendances émergentes. C'est la raison pour laquelle le développement du Gabon passe par un schéma méthodologique claire, une stratégie endogène et des objectifs qui concernent les coordonnées principales des populations.

## Références bibliographiques

- Alihanga, M. (1976). *Structures communautaires traditionnelle et perspectives coopératives dans la société altogovénienne (Gabon)*. Rome. Université Pontificale Grégorienne.
- Arborio, A.-M. et Fournier, P. (2015). *L'observation directe*. Paris. Armand Colin.
- Bensimon, C. (2019). *A Libreville, un putsch raté révélateur du malaise gabonais*. [en ligne]. consulté le 18 Juin 2021 sur URL [http://www.lemonde.fr/afrique/article/\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/_3212.html),
- Blanchet, A. et Gotman A. (2015). *L'entretien*. Paris. Armand Colin. 128 pages.
- Bourgeois, P. (trad. Lou Aubert). (2001). *En quête de respect : le crack à New-York*. Paris. Seuil. coll. « Liber ».
- Brunel, S. (2015). *Le Sous-développement*. Paris. PUF.
- Dufy, C. et Weber, F. (2007). *L'ethnographie économique*. Paris. La Découverte.
- Friedrich, H. (1945). The Use of Knowledge in Society. *The American Economic Review*, (35),

<sup>13</sup> Qu'il nous soit permis d'assumer la paternité de la typologie.

<sup>14</sup> Qu'ils s'agissent des technophobes, technophiles, technomodérés et technoneutres, aujourd'hui, et le gabonais n'échappe pas à cette réalité, nos vies sont colonisées par les nouvelles technologies.

- 519-530. [En ligne], consulté le 12 juin 2021 sur URL : <https://www.jstor.org/stable/1809376>
- Hart K. (2006). Bureaucratic Form and Informal Economy., in B. Guha-Khasnobis, R. Kanbur et E. Ostrom (Eds.), *Linking the Formal and Informal Economy: Concepts and Policies*, Oxford University Press, Oxford/New York, 21-35.
- Ludwig, v. M. (2018). *Nation. État et Économie*. CreateSpace Independent Publishing.
- Makinalok, P. (2017). *La présidence illégitime d'Ali Bongo doit consolider la résistance du peuple gabonais souverain !*. [en ligne]. consulté le 18 Juin 2021 sur URL <https://info241.com/,2503>
- Minko Mvé, B. (2003). *Gabon entre tradition et post-modernité (Dynamique des structures d'accueil Fang)*. Paris. L'Harmattan.
- Minko Mvé, B. (2004). Valeurs culturelles, paix et développement en Afrique. *Humanitas*. N° 2. Libreville. pp. 31-70
- Minko Mvé, B. (2008). La mythologie du développement en Afrique. *Kolombo*. N° 4. Libreville. EDICERA. 22 pages.
- Minko Mvé, B. (2012). *L'anthropologie*. Paris. L'Harmattan.
- Minko Mvé, B. et Nkoghe, S. (2007). *Mondialisation et sociétés orales secondaires gabonaises*. Paris. L'Harmattan.
- Moreau, A. (2018). *Les quatre dividendes généraux pour sortir l'Afrique du sous-développement*. Paris. L'Harmattan.
- Ndombet, W.-A. (1990). *Du multipartisme au monopartisme gabonais : les mécanismes d'intégration des masses et unité nationale : 1960-1986*. Thèse de Doctorat. Paris 1.
- Nze-Nguema, F.-P. (2000). *L'Etat au Gabon : De 1929 à 1990 : le partage institutionnel*. Paris. L'Harmattan.
- Nze-Nguema, Fidèle Pierre, (2004), « Introduction à une sociologie des marges. Les stratégies populaires de résistance en Afrique », Libreville, EDICERA, pp. 107-143.
- Ondo Ossa, A. (1984). *Le paradoxe du Gabon un pays riche mais sous-développé*. Thèse de Doctorat. Nancy II.
- Péraldi, M. (dir). (2001). *Cabas et containers : activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*. Paris. Maisonneuve et Larose : Maison méditerranéenne des sciences de l'homme.
- Piot, O. (2016). *Au Gabon, la mécanique du népotisme s'enraye. L'élève modèle de la « Françafrique »*. [en ligne]. consulté le 18 Juin 2021 sur URL <https://www.monde-diplomatique.fr/2016/10/PIOT/56405>
- Polanyi, K. (1983). *La Grande transformation : Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris. Gallimard.
- Polanyi, M. (1989). *La Logique de la liberté*. Paris. PUF.
- Polanyi, M. (trad. de l'anglais par Philippe Nemo, préf. Philippe Nemo). (1989). *La logique de la liberté* [« The logic of liberty »]. Paris. PUF. coll. « Libre échange ».
- Ropivia, M. L. (1995). Problématique culturelle et développement en Afrique : esquisse d'un renouveau théorique. Québec. *Cahiers de Géographie du Québec*. Volume 30. N° 108. pp. 401-416.
- Rostow, W. W. (1997). *Les étapes de la croissance économique*. Paris. Economica.
- Sauvy, A. (1954). *Théorie générale de la population* (2 Vol). Paris. PUF.
- Teiga, M. B. (2015), *Pourquoi l'Afrique ne se développe pas*. [en ligne]. consulté le 18 Juin 2021 sur URL <http://www.courrierdesafriques.net>
- Zomo Yebe, G. (1993). *Comprendre la crise de l'économie gabonaise*. Paris. L'Harmattan.